

En ligne tous les mercredis

12 septembre 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- François Hollande annonce un tour de vis budgétaire pour 2013
- Les réactions politiques à l'intervention du président Hollande
- IGAS : 500 000 retraités travaillent tout en touchant une pension
- Le déficit de l'Etat a reculé de 4,6 milliards d'euros en juin
- Le déficit des comptes courants se creuse en juin pour la France
- Budget : à mi-année, les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés sont en baisse
- La retraite à 60 ans vaudra aussi pour les complémentaires
- Livret A : le plafond est relevé en 2 temps
- Baisse des créations d'auto-entreprises en juillet
- Affaire de l'UIMM : Denis Gautier-Sauvagnac renvoyé devant le tribunal
- Carburants : jusqu'à 6 centimes de baisse
- La déprime post-électorale des entreprises françaises
- Le Trésor consulte sur la rémunération des patrons
- Le seuil des 3 millions de demandeurs d'emploi est franchi
- Légère réduction des délais de paiement des entreprises au 2^{ème} trimestre
- Les trois quarts des recrutements effectués en CDD en 2011
- Recul de l'emploi salarié au 2^{ème} trimestre

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- Travail au noir : l'opération vérité des Urssaf
- La peur de perdre le tiers-payant fait rebondir les génériques
- La Sécu s'arme pour la chasse aux fraudes sociales
- L'absentéisme en entreprise atteint son plus bas niveau depuis 2007
- Les allègements de cotisations sur les bas salaires ne seront pas modifiés
- TVA restauration : le gouvernement ne prévoit pas de hausse

LA VIE DES ENTREPRISES

- L'Etat au secours du Crédit Immobilier de France

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- Dépendance : l'Ile-de-France aura besoin de 50 % d'emplois à domicile en plus

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- Régionalisation des Urssaf : création de l'Urssaf d'Ile-de-France
- Urssaf de Paris/RP : « Baromètre thématique Agences immobilières en Ile-de-France »

LIVRES/REVUES

- Revue REGARDS n°42 : la dette sociale

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source. L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● François Hollande annonce un tour de vis budgétaire pour 2013

Le président François Hollande s'est exprimé dimanche 9 septembre 2012 sur TF1. L'essentiel de son intervention :

- **François Hollande** : « *Je ne vais pas faire en quatre mois ce que mes prédécesseurs n'ont pas fait en cinq ans ou en dix ans ! Mais moi, je considère que je suis en situation de combat et à partir de là, je ne veux pas simplement regarder le passé. Le passé, il compte, il pèse mais je dois engager l'avenir. [...] Je dois fixer le cap et le rythme [car] j'ai pour mission de redresser notre pays [face à] un chômage élevé, une compétitivité dégradée, des déficits considérables, un endettement historique* ». D'où « *un agenda de redressement* » de la France sur « *deux ans* » afin d'accélérer les réformes pour répondre à « *l'impatience* » et aux « *inquiétudes* » des Français face à la crise.

- **Prévision de croissance**. Pour M. Hollande, le projet de loi de finances 2013 sera établi en fonction d'une prévision de croissance qu'il qualifie de « *réaliste* » : « *sans doute 0,8 %* », même s'il ajoute : « *J'espère que nous ferons plus que 0,8 %, mais en toute hypothèse nous travaillons sur cette estimation* » – NB : jusqu'à présent, le gouvernement tablait sur 1,2 %. Concernant les dépenses de l'Etat, le président a précisé : « *Nous ne dépenserons pas un euro de plus en 2013 qu'en 2012. [...] Et deuxièmement, il y aura une stabilité des effectifs de la fonction publique. Les emplois qui seront créés dans l'éducation seront forcément compensés ailleurs* ». L'objectif est de réaliser 10 milliards d'économies dans les dépenses de l'Etat ; auxquels devraient s'ajouter les 6 milliards de recettes nouvelles attendues l'an prochain des hausses d'impôts déjà votées durant l'été dans le budget rectificatif pour 2012.

- **Impôts**. Ils vont augmenter de 10 milliards pour les ménages et de 10 milliards pour les entreprises. M. Hollande : « *On va demander 10 milliards d'euros aux ménages, aux plus favorisés notamment* ». Pour les ménages, la hausse sera quasi générale, le **gel du barème de l'impôt sur le revenu** étant maintenu. En ce qui concerne la **taxation à 75 % des rémunérations de plus d'un million d'euros**, il n'y aura pas d'exception (que ce soit pour les footballeurs ou les artistes). Le président n'a pas exclu une **hausse de la CSG** qui « *pourra faire partie* » de la discussion sur la réforme du financement de la protection sociale, sachant que d'autres sources de revenus seront étudiées, « *y compris les financements écologiques* ». « *Tout sera décidé d'ici à la fin de l'année et mis en œuvre en 2013* ».

- **Chômage**. Le but : « *Inverser la courbe du chômage d'ici un an* ». M. Hollande a mis en garde les partenaires sociaux, les incitant fortement à trouver un accord lors de la prochaine négociation sur la sécurisation de l'emploi : « *C'est une réforme considérable (...) Mais je fixe une limite. A la fin de l'année, les partenaires sociaux peuvent trouver ce compromis historique : protéger mieux les salariés, permettre aux entreprises d'être d'une certaine façon elles aussi protégées. (...) Mais si les partenaires sociaux ne le trouvent pas, alors l'Etat prendra ses responsabilités* ». Pour le gouvernement, il s'agit d'atteindre « *un équilibre gagnant-gagnant entre protection des salariés et souplesse laissée aux entreprises* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120909.CHA0575/hollande-nous-devons-inverser-la-courbe-du-chomage-d-ici-1-an.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120910](http://www.challenges.fr/economie/20120909.CHA0575/hollande-nous-devons-inverser-la-courbe-du-chomage-d-ici-1-an.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120910)

(Source : www.challenges.fr du 09/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Les réactions politiques à l'intervention du président Hollande

Le gouvernement

- **Michel Sapin**, ministre du travail : « *C'est une politique de sérieux budgétaire, de redressement des comptes et en même temps de priorités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi ou de la sécurité. [...] Le système dit de l'austérité c'est quand on tape tout le monde, lorsqu'on augmente la TVA, comme voulait le faire Nicolas Sarkozy, lorsqu'on augmente l'impôt des plus faibles des Français. [...] Ce n'est pas ce qui va être fait là, puisqu'il y a de la justice sociale* ». Concernant les entreprises : « *Avec le système d'aujourd'hui, les plus grosses des entreprises paient moins de 10 % de l'impôt sur leur bénéfices, alors que les PME-PMI paient 33%. Les PME-PMI seront avantagées car ce sont là que seront créés les emplois. [...] A la fin de l'année prochaine, la courbe du chômage s'inversera. Tous les ministères doivent faire des efforts, [en particulier] sur le nombre de fonctionnaires. Le ministère de l'Emploi, qui est au cœur de la bataille de l'emploi, disposera des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les réformes* ».

A gauche

- **Martine Aubry**, 1^{ère} secrétaire du PS : « Chacun a vu avec quelle détermination François Hollande se bat sur tous les fronts pour sortir notre pays du marasme. Mobilisé sur l'emploi, c'est son premier combat, mobilisé aussi sur le redressement des finances publiques, avec un budget 2013 qui tiendra le cap de la réduction des déficits. Mobilisé, le président a su aussi trouver les mots qui mobilisent, en fixant un agenda du redressement en deux ans, les principales décisions avant la fin de l'année et une inversion de la courbe du chômage d'ici un an. [...] La présidence Hollande, c'est un cap clair - le redressement dans la justice -, un calendrier méthodique et ambitieux, et la mobilisation de la société ».

- **Marie-George Buffet**, députée PCF de Seine-Saint-Denis : « Il aura fallu à peine trente secondes à François Hollande dans sa prestation au 20H pour sceller l'avenir de l'usine de PSA Aulnay et de ses 3 000 salariés. Trente secondes pour dire qu'il allait falloir veiller à ce que la reconversion des ouvriers de l'entreprise se passe bien ! Mais ce que veulent les salariés et leurs syndicats, ce n'est pas de la reconversion, c'est de la production et de l'emploi ! Cela signifie donc de mettre fin à la désindustrialisation en ayant le courage politique de faire passer l'intérêt du pays et son devenir industriel avant les intérêts des actionnaires ».

- **Jean-Luc Mélenchon**, coprésident du Parti de gauche, ne veut pas « mettre en cause ni la bonne foi, ni l'intelligence, ni le dévouement du chef de l'Etat. Mais ce qui est en cause nous dépasse. Une politique d'austérité en France – 30 milliards d'euros retirés de la circulation économique du pays ! – c'est nécessairement, obligatoirement, absolument, l'enlisement. [...] Le pays va entrer en récession, les déficits vont s'aggraver, le chômage va augmenter. [...] Je fais le pari qu'avant deux ans, il y aura un ressaisissement au niveau européen. [...] Peut-être que Mme Merkel va se rendre compte qu'en asphyxiant tous ses partenaires économiques en Europe, l'Allemagne elle-même va être mise en danger ».

Au Centre

- **Jean-Louis Borloo**, président du groupe centriste à l'Assemblée nationale : « Le président a été critiqué sur 'pas de cap, pas de rythme et des vacances'. Il a tenté de répondre 'j'ai un cap, j'ai un rythme, j'ai un calendrier, faites-moi confiance, donnez-moi deux ans'. [...] On va partir sur un coup massif sur les ménages et sur les entreprises. Il a fermé idéologiquement la porte aux taxes sur la consommation [et] ce qui est difficile, c'est renvoyé sur les partenaires sociaux. Il y a à la fois un discours sur le cap qui est bienvenu et en même temps aucune modalité d'application ni sur la bataille sur l'emploi ni sur la compétitivité ».

A l'extrême droite

- **Marine Le Pen**, présidente du Front national : « Il m'est apparu un président totalement impuissant, exprimant des désirs en matière de croissance, quelques mesurette qui d'ailleurs viennent quasiment de l'ère Mitterrand. C'est presque préhistorique mais il a affirmé en revanche qu'il allait ponctionner 33 milliards sur les classes moyennes évidemment par l'intermédiaire de la CSG, sur les PME, PMI ».

A droite

- **Jean-François Copé**, secrétaire général de l'UMP : « Alerte ! Je suis très inquiet pour la France. Je n'ai rien entendu [pendant l'intervention télévisée du chef de l'Etat] qui permette de redresser le pays. François Hollande est en train de tromper gravement les Français. Il nous expliquait depuis des mois que lui, il ferait le changement maintenant. Il nous annonce que le changement, c'est pas avant 2014. Il veut faire croire aux Français qu'en faisant des augmentations massives d'impôts, il (va) résoudre les problèmes économiques de notre pays (...) J'ai été ministre du Budget pendant trois ans, j'en ai retenu une leçon, c'est que la réduction des déficits, ça commence par la baisse des dépenses publiques, pas par les hausses massives d'impôts. [...] Arrêtons de faire croire que c'est les riches qui vont payer. (...) Les hausses d'impôts vont toucher tous les Français. [...] Je suis profondément favorable à la progressivité de l'impôt mais à condition que ce ne soit pas totalement disproportionné. 75 %, c'est au-delà de tout ! Il n'y a pas un pays au monde qui a un taux d'imposition à 75 %. A partir du moment où vous allez trop haut dans les taux de fiscalité, vous faites quoi ? Vous créez des délocalisations (...) Si les plus riches de notre pays s'en vont, ça veut dire que les impôts très importants qu'ils paient en France, ils n'en paieront plus du tout en France ».

[Retour au sommaire](#)

- **François Fillon**, candidat à la présidence de l'UMP : « On a eu l'impression d'un président un peu aux abois qui parle beaucoup de calendrier, de méthode, qui fait acte d'autorité pour dissimuler au fond un profond désarroi lié à la manière dont il a été élu. [François Hollande a été élu] en disant aux Français : il n'y a pas vraiment de crise, il y a Sarkozy qui est un problème

pour le pays, on va changer de président et tout ira mieux. Le changement, c'était pour maintenant, c'est désormais pour dans deux ans et ce n'est pas un changement parce que ce que François Hollande a annoncé ne peut conduire qu'à l'augmentation du chômage et des difficultés des Français. Dans deux ans, on sera dans une situation - si rien ne change - bien plus mauvaise encore qu'aujourd'hui ».

Du côté syndical

- **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de FO : « Je suis assez inquiet. [Les deux ans] d'efforts ou de rigueur annoncés par François Hollande signifient qu'au niveau européen on reste dans un monde d'austérité ». A propos des futures négociations entre les syndicats et le patronat sur la sécurisation de l'emploi, M. Mailly s'est montré sceptique sur leur issue positive : « Un accord gagnant-gagnant, comme le souhaite le président, dans une situation de crise (...), ce sont surtout les salariés qui seront perdants. La négociation avec le patronat sera particulièrement difficile (...). Il ne faut pas se faire d'illusion ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120910.CHA0577/les-reactions-politiques-a-l-intervention-du-president-francois-hollande.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120910](http://www.challenges.fr/economie/20120910.CHA0577/les-reactions-politiques-a-l-intervention-du-president-francois-hollande.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120910)

(Source : www.challenges.fr du 10/09/2012)

● **IGAS : 500 000 retraités travaillent tout en touchant une pension**

Selon l'IGAS, le cumul emploi-retraite concerne désormais 500 000 retraités (sur un total de 15 millions), soit trois fois plus de personnes qu'en 2005. Pour le régime général des salariés du privé, le chiffre est passé de 120 000 en 2005 à 310 000 en 2011. **IGAS** : « [Pour les salariés du privé, le cumul emploi-retraite] est majoritairement utilisé comme un aménagement de fin de carrière, plutôt que comme la poursuite d'une activité identique ou la reprise d'une activité aussi prenante que celle exercée précédemment ».

Pour les artisans et commerçants, il s'agit plutôt de création d'entreprise par adhésion au statut d'auto-entrepreneur.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202207121919-500-000-retraites-travaillent-tout-en-touchant-une-pension-351402.php?xtor=EPR-1500-\[nl_8h\]-20120808-\[s=461370_n=2_c=201_-\]937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202207121919-500-000-retraites-travaillent-tout-en-touchant-une-pension-351402.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120808-[s=461370_n=2_c=201_-]937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 08/08/2012, Vincent Collen)

● **Le déficit de l'Etat a reculé de 4,6 milliards d'euros en juin**

Vendredi 10 août, le ministère du Budget a annoncé que le déficit de l'Etat s'établit à 56,7 milliards d'euros, en raison de la hausse des recettes fiscales et du produit exceptionnel des fréquences téléphoniques de la 4G.

[http://www.challenges.fr/economie/20120810.CHA9561/le-deficit-de-l-etat-a-recule-de-4-6-milliards-d-euros-en-juin-grace-a-la-4g.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120810](http://www.challenges.fr/economie/20120810.CHA9561/le-deficit-de-l-etat-a-recule-de-4-6-milliards-d-euros-en-juin-grace-a-la-4g.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120810)

(Source : www.challenges.fr du 10/08/2012)

● **Le déficit des comptes courants se creuse en juin pour la France**

Lundi 13 août, la Banque de France (BdF) a annoncé que le déficit des transactions courantes de la France s'est creusé à 4,9 milliards d'euros en juin, contre 4 milliards le mois précédent (chiffre révisé à la baisse). Cette dégradation est due à une hausse du déficit des échanges de biens, qui grimpe de 5,7 à 6,3 milliards d'euros, et à une baisse de l'excédent sur les échanges de services, qui recule de 1,9 à 1,5 milliard. **Selon le communiqué de la BdF** : « L'excédent des revenus versés entre résidents et non résidents reflue légèrement à 2,8 milliards (contre 2,9 en mai). Le déficit des transferts courants (comme les versements aux organisations internationales) reste en revanche inchangé à 3 milliards. Les données mensuelles des transactions courantes sont corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120813.CHA9585/le-deficit-des-comptes-courants-se-creuse-pour-la-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120813](http://www.challenges.fr/economie/20120813.CHA9585/le-deficit-des-comptes-courants-se-creuse-pour-la-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120813)

(Source : www.challenges.fr du 13/08/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Budget : à mi-année, les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés sont en baisse**

D'après Bercy, les rentrées d'impôt sur les sociétés ont diminué de 1,1 % au 1^{er} semestre 2012 par rapport à la même période de 2011. On constate un léger repli, de 0,3 %, à 65,97 milliards d'euros, pour les recettes de TVA. Le rendement des taxes sur l'essence, lui, déçoit également, en baisse de 3,6 % à mi-année, à 6,58 milliards d'euros. Si l'impôt sur le revenu dégage des

recettes en nette hausse (+ 6 %), à 33,29 milliards d'euros à fin juin, on est cependant loin de la progression de 16 % prévue sur l'ensemble de l'année. « *Les mesures prises dans le cadre des précédents plans de rigueur doivent néanmoins faire rentrer davantage d'impôt sur le revenu à l'automne* », note Les Echos.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202212145546-budget-a-mi-annee-les-recettes-de-tva-et-d-impot-sur-les-societes-sont-en-baisse-352466.php?xtor=EPR-1500-\[nl_8h\]-20120813-\[s=461370_n=2_c=201_l\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202212145546-budget-a-mi-annee-les-recettes-de-tva-et-d-impot-sur-les-societes-sont-en-baisse-352466.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120813-[s=461370_n=2_c=201_l]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 13/08/2012, Etienne Lefebvre)

● **La retraite à 60 ans vaudra aussi pour les complémentaires**

C'est le 2 juillet qu'est paru au Journal officiel, le décret qui autorise les assurés au régime général à partir à 60 ans ou avant, s'ils ont les annuités requises et s'ils ont commencé à travailler avant 20 ans. Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} novembre 2012. Le dispositif carrières longues, qui permettait aussi un départ avant l'âge légal, ne concernait auparavant que ceux ayant commencé à travailler avant 18 ans. Après une valse-hésitation du Medef face aux situations financières préoccupantes des régimes Arrco et Agirc, l'organisation patronale a finalement décidé que « *considérant que les études juridiques sont contradictoires, nous avons annoncé aux organisations syndicales que nous prenions en compte le décret* ». Concrètement, cela signifie que les salariés partant en retraite à 60 ans à taux plein toucheront également leur complémentaire retraite à taux plein.

[http://www.challenges.fr/economie/20120803.CHA9460/la-retraite-a-60-ans-vaudra-aussi-pour-les-complementaires.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120806](http://www.challenges.fr/economie/20120803.CHA9460/la-retraite-a-60-ans-vaudra-aussi-pour-les-complementaires.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120806)

(Source : www.challenges.fr du 03/08/2012)

● **Livret A : le plafond est relevé en 2 temps**

Le relèvement du plafond du Livret A, promesse du candidat Hollande pour financer le logement social, va s'effectuer en 2 temps : 25 % dès maintenant (l'annonce date du 22/08/12) et 25 % à la fin de l'année.

[http://www.challenges.fr/economie/20120822.CHA9723/le-plafond-du-livret-a-sera-revalorise-de-25-en-deux-fois-avant-fin-2012.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120822](http://www.challenges.fr/economie/20120822.CHA9723/le-plafond-du-livret-a-sera-revalorise-de-25-en-deux-fois-avant-fin-2012.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120822)

(Source : www.challenges.fr du 22/08/2012)

● **Baisse des créations d'auto-entreprises en juillet**

D'après un communiqué du 22 août de l'Insee, les créations d'auto-entreprises ont baissé de 13% (en données brutes). Cette chute explique principalement le recul de 7,8 % des créations d'entreprises en juillet par rapport au mois de juin. L'Insee précise : « *Hors auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises ont décliné de 1 % en données corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120822.CHA9726/les-creations-d-auto-entreprises-ont-chute-de-13-en-juillet.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120822](http://www.challenges.fr/economie/20120822.CHA9726/les-creations-d-auto-entreprises-ont-chute-de-13-en-juillet.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120822)

(Source : www.challenges.fr du 22/08/2012)

● **Affaire de l'UIMM : Denis Gautier-Sauvagnac renvoyé devant le tribunal**

Denis Gautier-Sauvagnac, ex-patron de l'Union des industries des métiers de la métallurgie (UIMM), va comparaître devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance et travail dissimulé. Aussi poursuivies : 9 autres personnes et l'UIMM en tant que personne morale.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/affaire-de-l-uimm-denis-gautier-sauvagnac-renvoye-devant-le-tribunal-28-08-2012-2140461.php>

(Source : www.leparisien.fr du 28/08/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Carburants : jusqu'à 6 centimes de baisse**

Le 28/08, Pierre Moscovici, ministre de l'économie, a annoncé une baisse immédiate du prix des carburants « *jusqu'à 6 centimes par litre* » (3 centimes à la charge de l'Etat, 3 centimes à la charge des pétroliers). Cette mesure, prise à l'issue d'une réunion avec les représentants de la filière pétrolière, est provisoire ; elle durera 3 mois. M. Moscovici a expliqué qu'à l'issue des 3 mois, « *une solution pérenne* » sera mise en place.

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/energie-environnement/actu/0202234008175-prix-des-carburants-jusqu-a-6-centimes-de-baisse-356309.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120828-\[s=461370_n=3_c=303_l\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/energie-environnement/actu/0202234008175-prix-des-carburants-jusqu-a-6-centimes-de-baisse-356309.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120828-[s=461370_n=3_c=303_l]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 28/08/2012)

● La déprime post-électorale des entreprises françaises

Etabli par l'institut OpinionWay et Challenges, l'indicateur ARE (Association pour le retournement des entreprises) des sociétés en difficulté est en forte hausse, de 30 % exactement par rapport au 1^{er} trimestre 2012, retrouvant ses niveaux de début 2011. Cet indicateur comprend le nombre de dossiers en traitement par les professionnels (administrateurs judiciaires, avocats spécialisés, fonds de retournement). Selon l'ARE, « *l'entreprise-type en difficulté durant le 2^{ème} trimestre 2012 se trouve dans le secteur industriel, avec un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros, 10 millions de dettes et un peu plus de 500 salariés* ». Euler Hermes n'est pas plus optimiste, estimant que les défaillances d'entreprises devraient, cette année, augmenter de 4 % en France.

[http://www.challenges.fr/economie/20120830.CHA0072/la-deprime-post-electorale-des-entreprises-francaises.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120830](http://www.challenges.fr/economie/20120830.CHA0072/la-deprime-post-electorale-des-entreprises-francaises.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120830)

(Source : WWW.challenges.fr du 30/08/2012, Pierre-Henri de Menthon)

● Le Trésor consulte sur la rémunération des patrons

Le gouvernement avait prévu, au début de l'été, qu'après le plafonnement des rémunérations des dirigeants d'entreprises publiques, il allait s'occuper du secteur privé. « *Une loi régulera, voire prohibera, certaines pratiques qui nous semblent excessives et donnera davantage de place aux représentants des salariés dans les instances qui fixent les rémunérations* », avait déclaré Pierre Moscovici. Le Trésor vient donc de lancer (fin août) une « *consultation publique sur la rémunération des dirigeants d'entreprise* ». Ce document de 6 pages « *présente un certain nombre d'orientations et de questions sur lesquelles l'avis des différentes parties prenantes est sollicité* ». Réponses attendues pour le 15 septembre. D'après Le Figaro, « *le Trésor pose des dizaines de questions. Sur les rémunérations à proprement parler, mais aussi sur le rôle des actionnaires dans leur fixation, ou encore le cumul des mandats d'administrateur et le fonctionnement des assemblées générales* ».

- **Pierre Moscovici** : « *Il ne s'agit pas de punir, de culpabiliser, de stigmatiser ceux qui gagnent de l'argent, mais de revenir à de la décence et de la justice sociale* ».

<http://www.lefigaro.fr/argent/2012/08/30/05010-20120830ARTFIG00689-remuneration-des-patrons-le-tresor-consulte.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 30/08/2012, Marie Visot)

● Le seuil des 3 millions de demandeurs d'emploi est franchi

- **Michel Sapin**, ministre du travail, sur Radio J : « *Le seuil des 3 millions de demandeurs d'emploi sans activité, quasiment atteint fin juillet, est désormais franchi, sans espoir d'amélioration à court terme. [...] Les 3 millions c'est déjà fait. Les chiffres du mois de juillet sont aujourd'hui dépassés, on est en septembre. (...) D'ailleurs l'outre-mer fait partie de la France, donc si vous prenez le chômage en outre-mer, vous avez dépassé les 3 millions. [...] La question est : est-ce que cela va augmenter encore beaucoup ? Oui, cela va augmenter. Est-ce qu'à un moment donné on peut l'inverser ? Oui, on peut l'inverser. Ce sont des décisions économiques, ce sont des décisions européennes qui sont là. [...] Il faut de la croissance pour pouvoir créer des emplois et ainsi lutter véritablement contre le chômage* ». Les syndicats ont réagi à ces chiffres.

Bernard Thibault, CGT, estime qu'il y a « *urgence sociale* » et met en avant les millions de personnes en « *sous-emploi* » : « *Il n'y a pas que la situation des sans emploi qui est naturellement une des urgences. Il y a également entre 5 et 6 millions de nos compatriotes qui sont en situation de sous-emploi (...), la nature de cet emploi est instable, un temps partiel, dont les femmes sont d'ailleurs les principales victimes* ». **Jean-Claude Mailly**, FO, a appelé le gouvernement « *à modifier sa politique économique* » et **François Chérèque** a demandé « *une accélération des réformes* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Judi 6 septembre**, l'Insee annonçait que le taux de chômage en France avait continué à augmenter au deuxième trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, atteignant 9,7 % de la population active en métropole (+ 0,1) et 10,2 % avec les départements d'outre-mer. Les plus touchés ? Les jeunes avec 22,7 % des 15-24 ans au chômage. Le gouvernement entend remédier à cet état de fait avec les contrats de génération.

[http://www.challenges.fr/economie/20120903.CHA0307/le-seuil-des-3-millions-de-demandeurs-d-emploi-sans-activite-est-desormais-franchi.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120903](http://www.challenges.fr/economie/20120903.CHA0307/le-seuil-des-3-millions-de-demandeurs-d-emploi-sans-activite-est-desormais-franchi.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120903)

- Les chiffres de la Dares :

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherche-statistiques-de,76/etudes-et-recherche,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2012-052-demandeurs-d-emploi,15245.html>

- Le chômage touche 9,7 % des actifs au 2^{ème} trimestre 2012

[http://www.challenges.fr/marche-de-l-emploi/20120906.CHA0502/emploi-le-chomage-touche-9-7-de-la-population-active-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120906](http://www.challenges.fr/marche-de-l-emploi/20120906.CHA0502/emploi-le-chomage-touche-9-7-de-la-population-active-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120906)

(Sources : www.challenges.fr du 03/09/2012 et du 06/09/2012, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 27/08/2012)

● Légère réduction des délais de paiement des entreprises au 2^{ème} trimestre

Selon une étude de la société Altares du 06/09, les retards de paiement des entreprises françaises se sont un peu réduits au 2^{ème} trimestre mais seule une sur trois (33,2 %) paie ses fournisseurs dans les temps contre une moyenne de 41,8 % en Europe. Au 2^{ème} trimestre, le retard de paiement moyen a été de 11,5 jours (contre 11,8 jours au 1^{er} trimestre). « *Un seuil historiquement bas tout juste effleuré deux ans plus tôt* », note Altares. Les plus mauvais payeurs : les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises, qui ne sont que 9,9 % à régler leurs fournisseurs sans retard. Concernant les PME : « *Les retards de paiement sont en moyenne de 11,1 jours chez les entreprises de moins de dix salariés, 11,3 jours pour celles de 10 à 250 salariés et 12 jours pour celles de plus de 250 salariés* ». Les micro-entreprises sont, elles, « *plus respectueuses des délais de paiement* ». L'administration, enfin, voit 21,5 % des règlements fournisseurs reportés de 15 à 30 jours.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20120906.CHA0505/legere-reduction-des-delais-de-paiement-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120906](http://www.challenges.fr/entreprise/20120906.CHA0505/legere-reduction-des-delais-de-paiement-au-2e-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120906)

(Source : www.challenges.fr du 06/09/2012)

● Les trois quarts des recrutements effectués en CDD en 2011

Selon une étude du ministère du Travail publiée le 05/09, en 2011, 3 recrutements sur 4 ont été effectués en CDD. Les établissements de 50 salariés ou plus ont le plus recours au CDD (80,8%), taux un peu plus faible dans les établissements de 1 à 9 salariés (72,2 %). Les secteurs les plus touchés : le tertiaire (78,9 %), l'industrie (63,7 %), la construction (53,3 %).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202249318360-les-trois-quarts-des-recrutements-effectues-en-cdd-358983.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120905-\[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202249318360-les-trois-quarts-des-recrutements-effectues-en-cdd-358983.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120905-[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1)

- Les chiffres de la Dares (8 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-056.pdf>

(Sources : www.lesechos.fr du 05/09/2012, <http://travail-emploi.gouv.fr>)

Recul de l'emploi salarié au 2^{ème} trimestre

Le nombre de salariés dans les secteurs marchands s'est réduit de 22 400 au deuxième trimestre par rapport au précédent, annulant quasiment la progression constatée en début d'année. « *Hors intérim, les destructions d'emploi marchand atteignent 3 500 postes ce trimestre* ». Au total sur un an, ce sont 39 500 postes qui ont été détruits – soit une baisse de 0,2 %. Dans l'industrie, la tendance est restée « *du même ordre* » qu'en début d'année, indique l'Insee : -7 700 postes, contre -6.200. « *La tendance s'est inversée dans la construction, avec une baisse de 6 800 postes après un 1^{er} trimestre en hausse. Le secteur tertiaire connaît, lui aussi, un retournement de tendance : -7 900 postes, après +25 900 entre janvier et mars. L'Insee explique que les effectifs dans l'intérim ont fortement décru : -18 900 postes sur un trimestre, et -54 800 sur un an. Hors intérim, le secteur tertiaire a créé moins d'emplois au 2^{ème} trimestre qu'au précédent* ».

- Les chiffres de l'Insee :

<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=30&date=20120911>

(Source : www.insee.fr du 11/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Travail au noir : l'opération vérité des Urssaf

Selon une enquête de l'Acoss, 7,3 % des entreprises ont recours au travail illégal. Cela représente environ 2,4 % des salariés. Parmi ceux-ci, les plus touchés sont les moins de 18 ans et les plus de 60 ans. Les Urssaf ont effectué des contrôles aléatoires sur un échantillon

représentatif de plus de 4 000 établissements employant quelque 13 000 salariés. Les secteurs les plus friands de travail illégal : la restauration (hôtels, cafés, restaurants, où près de 6 % des salariés seraient employés au noir) et le commerce alimentaire (5,5 % des salariés). Viennent ensuite les salons de coiffure et d'esthétique (4,2 %). On notera également les plus respectueux de la loi : la banque et l'assurance, le secteur de l'information et de la communication, l'industrie, l'éducation, les services administratifs ou encore la santé et l'action sociale, qui, tous, affichent des taux de travail illégal inférieurs à 1 %. Par contre, l'Acoss n'a pu produire de statistiques fiables concernant le bâtiment et les travaux publics, ni pour la formation, l'échantillon n'étant pas assez large pour ces secteurs. Enfin, les 3 régions les plus mal notées sont l'Île-de-France, la Bretagne et la Normandie. Les mieux notées sont le Centre, le Limousin, l'Auvergne. L'Acoss note enfin que la lutte contre le travail clandestin s'améliore nettement : « *Le travail au noir détecté par les Urssaf a donné lieu à 220 millions d'euros de redressements l'an dernier [2011], 19 % de plus qu'en 2010. C'est un nouveau record, grâce à des contrôles mieux ciblés, notamment sur les grandes entreprises* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202198998273-travail-au-noir-l-operation-verite-des-urssaf-349905.php?xtor=EPR-1500-\[nl_8h\]-20120802-\[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202198998273-travail-au-noir-l-operation-verite-des-urssaf-349905.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20120802-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

<http://www.20minutes.fr/economie/980517-travail-noir-secteurs-fraude-t-on-plus>

(Sources : www.lesechos.fr du 02/08/2012, www.20minutes.fr du 02/08/2012, Matthieu Bruckmüller)

● La peur de perdre le tiers-payant fait rebondir les génériques

Le plan de l'Assurance-maladie pour favoriser la progression des médicaments génériques est désormais en place. Ainsi, dans une majorité de départements, le patient qui refuse un générique perd l'avantage du tiers-payant. Des sanctions sont aussi prévues pour les pharmaciens récalcitrants, sanctions pouvant aller jusqu'au déconventionnement temporaire. L'accord, au vu des chiffres de mi-juillet, porte ses fruits : selon l'**Assurance-maladie**, le taux de pénétration nationale est remonté de près de 3 points, à 74,1 % (l'objectif étant de 85 % fin 2012). Pour **Philippe Gaertner**, président de la FSPF, l'un des trois grands syndicats de pharmaciens : « *L'érosion est clairement stoppée, nous sommes en train d'inverser la tendance* ». Et pour **Gilles Bonnefond**, délégué général de l'Uspo : « *Si tout se déroule comme prévu, nous pourrions atteindre l'objectif national de 85 % dès la fin du mois d'octobre* ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202197177994-la-peur-de-perdre-le-tiers-payant-fait-rebondir-les-generiques-350274.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120803-\[s=461370_n=3_c=307_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/grande-consommation/actu/0202197177994-la-peur-de-perdre-le-tiers-payant-fait-rebondir-les-generiques-350274.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120803-[s=461370_n=3_c=307_l-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 03/08/2012, Vincent Collen)

● La Sécu s'arme pour la chasse aux fraudes sociales

La lutte contre la fraude s'intensifie. Depuis 2008, les agents assermentés des organismes sociaux peuvent, grâce à une extension du « *droit de communication* », mener leur enquête sur l'attribution des prestations sociales. Comme l'explique Laurent Bajet, chargé du dossier à la direction de la Sécurité sociale, la CAF ou la CNAV peuvent vérifier « *un certain nombre de déclarations faites par les particuliers* », par exemple en réclamant aux banques les relevés des allocataires ou en demandant les factures d'énergie à EDF. D'après Le Point : « *32 % des caisses d'allocations familiales (CAF) ont utilisé plus de quarante fois par mois le droit de communication en 2010. La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) y a eu recours, elle, 162 fois cette même année. Et une fraude a réussi à être identifiée à 47 reprises, soit dans près de 30 % des cas* ». Cette mesure est contestée. **Lionel Tardy (UMP)** a demandé à Mme Touraine des renseignements sur ce droit de communication, estimant qu'il permet en fait à la Sécurité sociale de « *demande aux opérateurs de réseaux et services de communications électroniques de communiquer des informations sur les appels téléphoniques ou les connexions internet de personnes privées, via notamment les factures détaillées (fadettes)* ». Des informations protégées qui, selon lui, « *relèvent du secret des communications et de la vie privée* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Laurent Bajet** répond que la Sécurité sociale limite le recours au droit de communication « *aux informations qui concernent les déclarations souscrites par les particuliers. Les organismes sociaux n'ont pas le droit de regarder les destinataires des appels téléphoniques, pas plus que les sites consultés. C'est extrêmement encadré* ». Et d'indiquer que le droit de communication

n'est utilisé que si l'information n'a pas pu être obtenue auprès du particulier... « *sauf suspicion forte de fraude* ».

[http://www.lepoint.fr/societe/la-secu-s-arme-pour-la-chasse-a-la-fraude-sociale-10-08-2012-1494772_23.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120811](http://www.lepoint.fr/societe/la-secu-s-arme-pour-la-chasse-a-la-fraude-sociale-10-08-2012-1494772_23.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120811)

(Source : www.lepoint.fr du 10/08/2012, Marc Leplongeon)

● **L'absentéisme en entreprise atteint son plus bas niveau depuis 2007**

Selon le Baromètre de l'absentéisme d'Alma Consulting Group publié mardi 4 septembre, le taux d'absentéisme dans les entreprises a atteint l'an dernier son niveau le plus bas depuis 2007 avec 3,84 %, soit 14 jours d'absence par an et par salarié, un chiffre en baisse par rapport à 2010 où il était de 4 %, soit 14,5 jours par an et par salarié, et d'un point depuis 3 ans, soit 3,8 jours de moins. La raison ? Pour **Olivier Gignoux**, directeur du pôle social d'Alma Consulting Group : « *La principale raison de la baisse de l'absentéisme tient à la crise* », même si d'autres critères (secteur d'activité, taille et climat social de l'entreprise) entrent en ligne de compte.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120904.OBS1226/l-absenteisme-en-entreprise-atteint-son-plus-bas-niveau-depuis-2007.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20120904](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120904.OBS1226/l-absenteisme-en-entreprise-atteint-son-plus-bas-niveau-depuis-2007.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20120904)

- Arrêts maladie : le palmarès par département

[http://www.lepoint.fr/economie/arret-maladie-le-palmares-par-departement-14-08-2012-1495993_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120816](http://www.lepoint.fr/economie/arret-maladie-le-palmares-par-departement-14-08-2012-1495993_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120816)

- L'étude de l'IRES :

<http://www.lepoint2.com/pdf/etude-ires-arret-maladie.pdf>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 04/09/2012, www.lepoint.fr du 16/08/2012, Marc Vignaud, www.lepoint2.com)

● **Les allègements de cotisations sur les bas salaires ne seront pas modifiés**

Mardi 04/09, le gouvernement a indiqué qu'il ne remettrait pas en cause les allègements de cotisations sur les bas salaires, précisant que « *dans le contexte général, un tel signal envoyé sur le coût du travail ne serait pas pertinent* ».

[http://www.challenges.fr/france/20120905.CHA0358/les-allegements-de-cotisations-sur-les-bas-salaires-ne-seront-pas-modifies.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120905](http://www.challenges.fr/france/20120905.CHA0358/les-allegements-de-cotisations-sur-les-bas-salaires-ne-seront-pas-modifies.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120905)

(Source : www.challenges.fr du 05/09/2012)

● **TVA restauration : le gouvernement ne prévoit pas de hausse**

Sylvia Pinel, ministre du Commerce et du Tourisme, a déclaré le 10/09 que le gouvernement ne prévoyait pas, dans le projet de loi de finances pour 2013, de relèvement de la TVA dans la restauration. Mme Pinel a assuré que le gouvernement voulait « *prendre le temps de la concertation* » avec les professionnels, avant de, peut-être, « *faire évoluer les objectifs* ». M. Thévenoud, député PS, a été chargé d'une mission d'évaluation sur le sujet par la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Résultat devrait être rendu avant l'examen du budget 2013 par le Parlement, à l'automne.

[http://www.challenges.fr/economie/20120910.CHA0603/tva-restauration-le-gouvernement-recule-sur-une-hausse-immediate-de-la-tva.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120911](http://www.challenges.fr/economie/20120910.CHA0603/tva-restauration-le-gouvernement-recule-sur-une-hausse-immediate-de-la-tva.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120911)

(Source/ www.challenges.fr du 11/09/2012)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **L'Etat au secours du Crédit Immobilier de France**

Samedi 1^{er} septembre, l'Etat a décidé d'accorder sa garantie à l'établissement de crédit aux particuliers qui était coupé de ses financements sur le marché, et dont la situation faisait craindre une nouvelle déconfiture bancaire en France après celle de Dexia. D'après Bercy : « *Pour permettre au groupe CIF de respecter l'ensemble de ses engagements, l'Etat a décidé de répondre favorablement à sa demande de lui octroyer une garantie. Cette garantie sera mise en place sous réserve de l'autorisation de la Commission Européenne et du Parlement, qui sera saisi dans le cadre de la plus prochaine loi de finances* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120902.OBS1018/l-etat-sauve-le-credit-immobilier-de-france-en-lui-accordant-sa-garantie.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20120902](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20120902.OBS1018/l-etat-sauve-le-credit-immobilier-de-france-en-lui-accordant-sa-garantie.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20120902)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 02/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● **Dépendance : l'Ile-de-France aura besoin de 50 % d'emplois à domicile en plus**

Avec le vieillissement de la population, l'Ile-de-France aura besoin de 50 % d'emplois à domicile en plus. Selon **Patrick Hernandez**, directeur adjoint de l'Insee Ile-de-France : « *Nous sommes face à un vrai gisement d'emplois, les besoins sont énormes* ». A l'horizon 2020, il est question de la « *création de 23 100 emplois en équivalent temps plein (ETP) liés à la dépendance* ». **Marc Bourquin**, directeur du pôle médico-social de l'ARS Ile-de-France : « *Nous avons créé par exemple plus de 50 000 emplois de soignants en France dans les maisons de retraite médicalisées entre 2002 et 2012* ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/idf/0202189650300-dependance-l-ile-de-france-aura-besoin-de-50-d-emplois-a-domicile-en-plus-350236.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120803-\[s=461370 n=2 c=203 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/regions/idf/0202189650300-dependance-l-ile-de-france-aura-besoin-de-50-d-emplois-a-domicile-en-plus-350236.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120803-[s=461370 n=2 c=203]-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 03/08/2012, Marion Kindermans)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **Régionalisation des Urssaf : création de l'Urssaf d'Ile-de-France**

L'arrêté du 7 août 2012 portant création de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales d'Ile-de-France vient d'être publié au Journal Officiel (réf : JORF n°0200 du 29 août 2012, texte 12). L'article 1 précise qu' « *il est créé l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales d'Ile-de-France, dont le siège est situé à Montreuil. Sa circonscription correspond à la région administrative de l'Ile-de-France. Cette union comporte deux sites à Paris, un site en Seine-et-Marne, un site dans les Yvelines, un site dans l'Essonne, un site dans les Hauts-de-Seine, plusieurs sites en Seine-Saint-Denis, un site dans le Val-de-Marne et un site dans le Val-d'Oise.* » Sont également officiellement créées les Urssaf d'Alsace, d'Aquitaine, de Basse-Normandie, de Bretagne, de Champagne-Ardenne, du Languedoc-Roussillon, du Limousin, de Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie et de Poitou-Charentes.

(Source : JORF n°0200 du 29 août 2012, texte 12)

● **Urssaf de Paris : « Baromètre thématique Agences immobilières en Ile-de-France »**

La diminution du nombre des transactions immobilières depuis le début de l'année en Ile-de-France a-t-elle pesé sur l'emploi dans les agences immobilières ? Intéressons-nous aux évolutions de l'emploi dans un secteur qui anticipe souvent la conjoncture.

http://www.parisrp.urssaf.fr/index.php?option=com_docman&task=view_oel&Itemid=8230

(Source : www.parisrp.urssaf.fr du 06/09/2012)

LIVRES/REVUES

● **Revue REGARDS n°42 : la dette sociale**

Le numéro 42 de la revue REGARDS traite de la dette sociale. Il a été coordonné par Philippe GEORGES, Inspecteur général à l'IGAS et Vincent RAVOUX, Directeur général de l'URSSAF de Paris et de la région parisienne. Au sommaire, quatre grands chapitres : « *Les évolutions de la protection sociale, la dette sociale* » ; « *Le management de la protection sociale : tendances et évolutions* » ; « *Regards des acteurs* » ; « *Bibliographie* ». En ce qui concerne plus particulièrement l'Urssaf, on notera l'article « *L'Urssaf, banquier social des entreprises ?* » par Marc Le Floc'h, élève de la 50^e promotion de l'EN3S, une recherche réalisée sous la direction de Vincent Ravoux.

- **Le numéro (242 pages) :**

<http://en3s.fr/La-dette-sociale.html>

(Source : <http://en3s.fr> du 03/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr